

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 27 Octobre 2022– 19h

Présents : DEBRIE Serge, FIGUET Alain, ESCOFFIER Gérard, MARTIN Bénédicte, DOMINICHINI Lucie, ROBERT Ludovic, REYNAUD Mylène, PALISSE Jean Baptiste, MEILLE Raphael.

Excusés : FARRE Jean François, SMAGUINE Renaud, DUMAS Renaud

Pouvoir : de Jean-François FARRE à Gérard ESCOFFIER

Secrétaire de séance : ROBERT Ludovic

.....

Compte rendu du Conseil Municipal 29 Septembre 2022 : approuvé à l'unanimité.

- **VIE DU CONSEIL**

État de trésorerie, état des dépenses et des recettes :

État de trésorerie : 123 722.07€

État des dépenses : 567 388.25 €

État des recettes : 514 262.44 €

Attributions de compensation

L'attribution de compensation donnée par ARCHE AGGLO reste inchangée soit environ 24000.00 euros.

Salle des fêtes

Les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes sont validés par le conseil municipal, comme suit :

	<i>Du 1^{er} mai au 30/09</i>	<i>Du 1^{er} octobre au 30/04</i>
<i>Pour les habitants de la commune</i>	<i>240 €</i>	<i>280 €</i>
<i>Pour les particuliers extérieurs à la commune et les associations et sociétés cantonales</i>	<i>340 €</i>	<i>380 €</i>
<i>Pour les organismes agricoles et assimilés</i>	<i>140 €</i>	<i>180 €</i>
<i>Pour les apéritifs</i>	<i>140 €</i>	<i>180 €</i>

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la salle 2 week-ends par an

Le montant de la caution reste inchangé : 1500€

Recensement

L'agent recenseur sera Guillaume ROZIER. Ce travail sera effectué en plus de ses heures actuelles.

Le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Décision modificative

Le conseil valide la décision modificative pour le remboursement de la caution du restaurant

Investissement Dépenses

Imputation 165 : + 1400€

Imputation 020 : - 1400€

Le conseil valide la décision modificative pour la somme de + 3345.53 € liés aux travaux de la salle des fêtes.

Imputation 21318 opération 92 : + 3345.53€

Imputation 020 : - 3345.53€

- **VOIRIE BÂTIMENT**

Rangement et nettoyage salle des fêtes

Une date est à prévoir pour le nettoyage et le rangement de la salle des fêtes suite à la fin des travaux.

Éclairage public

La conseil valide l'extinction de l'éclairage de nuit sur le village de 23 heures à 6 heures du matin. 9 pour, 1 contre.

DECI

Un rdv est à prévoir rapidement avec le syndicat des eaux.

SÉCURISATION DU PASSAGE PIÉTON DU LOTISSEMENT LES CHÊNES

La conseil valide la pose d'un panneau d'information au droit du passage.

- **EDUCATION**

POINT SUR LE PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE

L'école de BREN accueille 67 élèves. 24 en CE2, 20 en CM1 et 23 en CM2.

L'évacuation au test incendie a été réalisé et s'est très bien passé.

La fête de l'école aura lieu le 30 Juin 2023.

L'équipe enseignante demande au conseil de pouvoir utiliser la dotation par élèves pour la future sortie de ski. Le conseil valide cette demande.

- **COMMISSION SOLIDARITE ET VIE COMMUNALE**

REPAS DES AINÉS

Belle réussite, journée bien appréciée de nos aînés.

- **BATIMENTS - TERRAINS COMMUNAUX - VIE ECONOMIQUE – URBANISME – ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT - CADRE DE VIE :**

Salle associative les Chênes :

Quelques problèmes d'humidité viennent de surgir. À vérifier

Espace intergénérationnel :

Les demandes de subventions ont été faite auprès de la région, de la préfecture et du département.

La préfecture valide une subvention de 107 394.00 euros.

Le département valide une subvention de 194 560.00 euros.

Nous sommes toujours dans l'attente de la décision de la région.

Terrain de foot :

Le conseil valide le devis de décompactage du terrain.

SIEPVG :

Le conseil doit nommer un délégué au SIEPVG en remplacement d'Elina REYNAUD démissionnaire.
Le nouveau délégué sera Ludovic ROBERT.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Atelier de Noel :

Les ateliers de Noel auront lieu le mercredi 16 Novembre 2022 à la salle des fêtes.

Plantations des haies :

Le bornage le long des chemins dans la plaine a été réaliser.

ARCHE AGGLO va nous communiquer très rapidement une date pour les plantations.

Miroiterie :

Les travaux d'extension de la miroiterie ont commencé.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 01 Décembre 2022 à 19 heures.

La séance est levée à 21 h 00